

**PLAN LOCAL**  
**pour le CLIMAT**  
**20 FICHES ACTIONS**  
**PRIORITAIRES**



# PLAN LOCAL pour le CLIMAT

20 FICHES ACTIONS  
PRIORITAIRES



# Fiche Action n 1

## Créer une rubrique Consomm'acteur dans le magazine de la ville

**Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée**

**Orientation 2 : Favoriser la mobilisation de chacun**

### **Objectifs de l'action**

Créer une rubrique mensuelle pratique sur le modèle de la rubrique "jardinage" axé sur le gaspillage, la qualité, le local ... dans la revue municipale Avignon(s) dans le but d'inciter les consommateurs à un changement de comportement.

### **Actions 2022 - 2023**

#### **Exemple d'encart :**

- L'obsolescence programmée de l'électroménager
- Les bons plans d'économie collaborative : répar café, répar vélo ...
- Les labels
- L'achat local, l'achat d'occasion
- Le Zéro déchet
- Le Zéro carbone...

### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

Parution mensuelle

### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon – Département Relations publiques et événementiel

### **Indicateurs**

Nombre de parution sur la période

# Fiche Action n 2

## Participer à une coopérative EnR citoyenne

### Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée

#### Orientation 1 : Favoriser la mobilisation de chacun

##### Objectifs de l'action

Participer au sociétariat de la SCIC citoyenne ENERCIPA, basée à Avignon et ayant pour objet de développer les énergies renouvelables citoyennes.

La Ville pourra ainsi prendre part à la gouvernance et aux prises de décisions d'ENERCIPA, au titre du collège institutionnel du Conseil d'Administration, et inciter les citoyens et d'autres acteurs économiques et institutionnels (Grand Avignon, entreprises, ... ) à participer également au sociétariat.

Les fonds ainsi levés permettront à ENERCIPA de financer des nouveaux projets, tels que les 4 installations photovoltaïques sur les toitures mises à disposition par la Ville via une convention d'occupation du domaine public.

##### Actions 2022 - 2026

2022 : 1<sup>ère</sup> participation au sociétariat dans une fourchette située entre 1 000 et 5 000 €.

##### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2022 : délibération en Conseil Municipal  
Finalisation ou mise en œuvre prévue : 2022.

##### Conduite de l'action

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

Partenariat : ENERCIPA

##### Indicateurs

Part de sociétariat de la Ville dans le capital d'ENERCIPA

Nombre de toitures ou de sites mis à disposition

# Fiche Action n° 3

## Élaborer des défis collectifs thématiques

**Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée**

**Orientation 2 : Favoriser la mobilisation de chacun**

### **Objectifs de l'action**

Mobiliser les citoyens au moyen de défis collectifs afin de sensibiliser au changement de comportement et au zéro déchet dans les écoles, au centre horticole, dans les jardins partagés...

*Actions 2022 - 2026*

### **Exemples :**

- « Famille zéro déchet », »
- J'adopte une poule/une mare/un nichoir
- Lancer un inventaire des arbres auprès des citoyens

### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2023/2026

### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon – Pôle Vivre la Ville

### **Indicateurs**

Exemple : Nombre de poules/mares/nichoires adopté(e)s

Évolution de la quantité de déchets produits sur plusieurs mois

# Fiche Action n 4

## Mettre en place une foncière pour favoriser les commerces de proximité

**Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée**

**Orientation 3 : Accompagner la transition des acteurs du territoire**

### Objectifs de l'action

- Face aux enjeux de redynamisation commerciale et d'attractivité et dans le cadre de son plan de relance post-Covid19, la Ville d'Avignon a décidé la mise en place d'une « foncière commerce »
- Renforcer la lutte contre la vacance commerciale
- Interroger la commercialité et les parcours marchands, organiser et déterminer la nature des implantations commerciales
- Adapter l'offre immobilière aux nouveaux concepts commerciaux et réintroduire de la diversité commerciale en centre-ville comme dans les centralités de quartiers
- Agir sur les niveaux des loyers commerciaux du marché

### Actions 2022 – 2023

Modélisation du business plan dans le cadre de la phase 3 de la mission de préfiguration d'une foncière commerce avec la Banque des Territoires.

Vote au CA de la SMINA (futur opérateur Foncière) et création de la Foncière mi 2022

Sollicitation de subventions ANCT /France Relance

Engagement des procédures de diversification par la SMINA et ses actionnaires

Approbation des délibérations afférentes par les collectivités actionnaires



### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2021/2022 : Etude de préfiguration d'une foncière commerce (AMO : SEMAEST – phases 1 et 2 réalisées en 2021) avec la Banque des Territoires

Finalisation ou mise en œuvre prévue : 1er trimestre 2023

### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon, Département Attractivité Territoriale

Partenariat : SEMAEST, SMINA, Banque des Territoires, ANCT, Préfecture, Grand Avignon, autres actionnaires SMINA

### **Indicateurs**

Nombre de locaux acquis

Nombre de commerces remis sur le marché

Prix moyen des loyers/an dans les secteurs d'intervention :

Évolution de la vacance commerciale dans les secteurs d'intervention

Évolution de la diversité commerciale dans les secteurs d'intervention

# Fiche Action n 5

## Rendre tous les évènements éco-responsables

### Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée

#### **Orientation 3 : Accompagner la transition des acteurs du territoire**

##### **Objectifs de l'action**

- Transformer les évènements de la Ville en éco-évènements
- Inciter les acteurs externes à tendre vers des évènements éco-responsables
- S'engager pour un festival éco-responsable

##### **Actions 2022 – 2026**

Pérenniser la charte de l'éco-festival et ses 7 objectifs

Utiliser la culture comme un vecteur d'éducation et de sensibilisation.

Soutenir les manifestations culturelles grand public qui exercent un travail de sensibilisation de leur public.

Sensibiliser et inciter les organisateurs à des pratiques vertueuses en mentionnant ce critère dans les appels à projets et les conventions

Inciter les organisateurs à sensibiliser le public

##### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

Actions de type « amélioration continue » jusqu'en 2024

##### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon Département Modernisation

Partenariat : acteurs de l'événementiel

##### **Indicateurs**

Nombre de manifestations respectant ces pratiques vertueuses/an

Nombre d'actions mises en places/an

Tonnage de papiers recyclés/an

# Fiche Action n 6

## Mettre en œuvre une charte de l'environnement pour les enfants

**Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée**

**Orientation 5 : Considérer la jeunesse avignonnaise comme force motrice de la transition**

### **Objectif de l'action**

L'objectif est de sensibiliser les enfants des écoles via une communication de pair à pair et de sensibiliser également les élus du Conseil Municipal des Enfants au changement climatique

### **Actions 2023 - 2024**

Rédaction par les élus du Conseil Municipal des Enfants d'une charte de l'environnement à destination de leurs camarades dans les écoles, aidés par des experts en développement durable et en communication afin qu'ils puissent diffuser l'information et être les relais sur leur école

### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

Finalisation ou mise en œuvre prévue : 2024

### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon Département enseignement  
Partenariat : AURAV

### **Indicateurs**

Nombre de supports de communication réalisés/an

Nombre d'affichages dans les écoles/an

Mini-sondage pour savoir si les enseignants, les enfants et les parents connaissent la charte

# Fiche Action n 7

## Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement

**Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée**

**Orientation 5 : Considérer la jeunesse avignonnaise comme force motrice de la transition**

### **Objectifs de l'action**

Sensibiliser les enfants, les équipes éducatives, les parents d'élèves à la protection de l'environnement et valoriser les bonnes idées par un défi inter-écoles « Mon Ecol'o » : le projet vise à inciter au tri des déchets dans les écoles, selon plusieurs modes d'actions  
57 écoles participantes, 150 actions réalisées  
36 cantines participantes  
des poubelles de tri dans les 450 classes

### **Actions 2022 - 2024**

- Des poubelles de tri sont installées dans les cours d'école et le personnel municipal, les enfants et les enseignants sont sensibilisés à la question du tri et à la manière de trier les déchets
- Des poubelles de tri sont réalisées par les enfants et installées dans chaque classe. Des journées «Zéro déchet» sont organisées sur les écoles pour sensibiliser à la surconsommation des emballages
- Des bacs à compost ou à feuilles sont installés sur les écoles

### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

Finalisation ou mise en œuvre prévue : 2024

### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon - Département Enseignement

Partenariat : Éducation Nationale, Grand Avignon, AURAV, Association Les Petites Choses...

### **Indicateurs**

Nombre d'enfants participants/an

Nombre d'actions réalisées/an

Tonnage des déchets recyclés/an

# Fiche Action n 8

## Un Conseil Local de la Jeunesse

### Axe 1 : Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective dans la durée

#### **Orientation 5 : Considérer la jeunesse avignonnaise comme force motrice de la transition**

##### **Objectifs de l'action**

La Ville d'Avignon offre une palette d'instances et de dispositifs en faveur de l'implication citoyenne. Toutes, hormis le Conseil Municipal des Enfants, sont accessibles dès 16 ans. Toutefois, la tranche d'âge des adolescents en l'occurrence des 13/17 ans ne s'investit pas ou de manière très minime. Aussi, la ville souhaite mettre en place une organisation à cette période de la vie des jeunes.

En effet, à cette étape clé de la vie, les parents, les adultes, une communauté, une municipalité sont concernés pour faire cheminer la jeunesse dans un processus d'autonomisation et vers la citoyenneté.

La création du Conseil Local pour la Jeunesse est destinée à :

- Impliquer les jeunes dans la vie démocratique à l'échelle de la ville
- Rapprocher les jeunes et les élus
- Prendre en compte leur expertise d'usage
- Accompagner les jeunes à la prise de parole en public
- Faire découvrir le fonctionnement de la collectivité
- Proposer et suivre des projets
- Travailler en équipe
- Favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté active
- Placer le jeune dans une approche dépassant son propre intérêt pour aller vers l'intérêt général
- Etre une instance représentative de la mixité des jeunes



Cette future instance de démocratie participative aura pour objectifs de mobiliser la jeunesse avignonnaise sur des sujets qui leur tiennent à cœur, dont la cause de la transition climatique, qui incontestablement est un enjeu prégnant au quotidien.

Les jeunes pourront être ainsi accompagnés sur des sujets ou travaux qu'ils souhaiteront faire cheminer, par exemples la sauvegarde de la nature, la mobilité douce, le tri des déchets ...

#### **Actions 2022 - 2026**

2022 : Travail d'ingénierie pour la création de cette instance (constitution d'une équipe projet / délibération sur la mise en place d'un CLJ / Lancement d'un appel à candidatures / installation du CLJ entre automne et décembre).

Mandat de 1 an renouvelable 1 fois, avec un principe de renouvellement par tiers ou par moitié.

2023 /26 : Animation de l'instance et suivi des travaux :

- Une réunion et/ou rencontre du CLJ à chaque période scolaire.
- 1 réunion/an de bilan – perspectives pour enclencher la dynamique du renouvellement, avec présence des élus pilotes de la démarche.

#### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon, Le CLJ sera piloté par le Service de la Jeunesse.

La Direction Vie Participative accompagne la démarche pour sa création.

Partenariat : Services ville, Éducation Nationale, ANACEJ, Centres Sociaux, associations de l'éducation populaire, Clubs sportifs, Grand Avignon, ADEME...

#### **Indicateurs :**

- Nombre de « Conseil Local de la Jeunesse »
- Nombre de jeunes conseillers
- Nombre de projets en lien avec le Plan Local pour le Climat

# Fiche Action n 9

## **Créer 4 nouveaux quartiers, modèles énergétiques et climatiques Avignon Confluence**

**Axe 2 : Bien être et cadre de vie de qualité, leviers d'une transition heureuse**

**Orientation 6 : Développer un urbanisme exemplaire et opter pour des aménagements publics vertueux**

### **Objectifs de l'action**

La Ville a lancé l'aménagement de plusieurs nouveaux quartiers qui intègrent notamment les enjeux de développement durable et du changement climatique. Ces 4 grandes opérations d'aménagement publiques sont les suivants :

- L'éco-quartier Joly Jean : initié en 2009, a été conçu autour d'un cœur de nature et accueillera des logements de qualité, un groupe scolaire innovant et des activités.
- Le premier quartier durable méditerranéen « Bel Air » propose un parti d'aménagement révélant la trame paysagère et agricole préexistante et porteur de fortes ambitions environnementales, urbaines et architecturales. L'ensemble des bâtiments devront être labellisés Bâtiment Durable Méditerranéen inscrivant ainsi en pratique l'adaptation des modes d'habiter aux enjeux climatiques.
- L'éco-quartier gare de Montfavet : un projet qui concilie les enjeux d'intensification urbaine d'un quartier de gare avec le respect de l'identité villageoise de Montfavet ; une priorisation de la place du piéton et du vélo ; une mise en œuvre du bio climatisme et recours aux énergies renouvelables.
- La Ville et la Communauté de Communes du Grand Avignon portent conjointement l'aménagement du quartier métropolitain « Avignon Confluences ». Il s'étend sur près de 100 ha dont 30ha en phase opérationnelle (2 ZAC), il est découpé en macro-îlots de 2.5 à 4 ha de 30 à 45 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher chacun.



L'ambition est d'investir ce « morceau de territoire », porte ouverte sur le Rhône et la Durance fleuves et le grand paysage, pour y créer les conditions d'un développement qui profite à toute l'agglomération et conforte son rayonnement.

Ce projet s'organise autour d'un grand espace public central qu'est l'axe civique qui permettra à terme de relier la gare TGV à l'intra-muros. Chaque macro-îlot offrira une mixité fonctionnelle, sociale et architecturale pour faire ville et permettre la mutualisation des équipements. Dans ce cadre, un « palais » de la mobilité sera réalisé à l'échelle de plusieurs programmes permettant ainsi de rationaliser les places de stationnement et de favoriser le foisonnement entre les différents usages du quartier.

### ***Calendrier 2022-2026***

- En décembre 2021, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont lancé un appel à candidature promoteurs pour la commercialisation d'un tènement foncier avenue de la gare. Le projet « MOTION » de l'équipe BART-Patriarche a été retenu. Ce bâtiment signal de grande qualité architecturale et environnementale offre 6 000m<sup>2</sup> de surface de plancher dédiés au tertiaire, co-living, salle d'escalade et restaurant.
- En juin 2022, une convention d'anticipation foncière a été signée entre l'EPF, la Ville, le Grand Avignon et l'AURAV. Cette démarche intègre la mise en place d'un observatoire foncier sur l'ensemble des zones d'activités de Courtine en cohérence avec les dispositions de la loi Climat et Résilience.
- Prochaine étape : la commercialisation et l'aménagement des macro-îlots proches de la gare.

### **Conduite de l'action**

Pilotage : Ville d'Avignon (Pôle Paysages Urbains, Département Habitat et Urbanisme).

Maîtrise d'œuvre pilotée par l'architecte catalan Joan Busquets.

Partenariat : Grand Avignon, SPL Grand Avignon Aménagement, EPF PACA et AURAV

# Fiche Action n 10

## Organiser la livraison du dernier km pour un centre-ville et une ville plus apaisés

**Axe 2 : Bien être et cadre de vie de qualité, leviers d'une transition heureuse**

**Orientation 7 : Apaiser l'espace public pour se déplacer sans polluer**

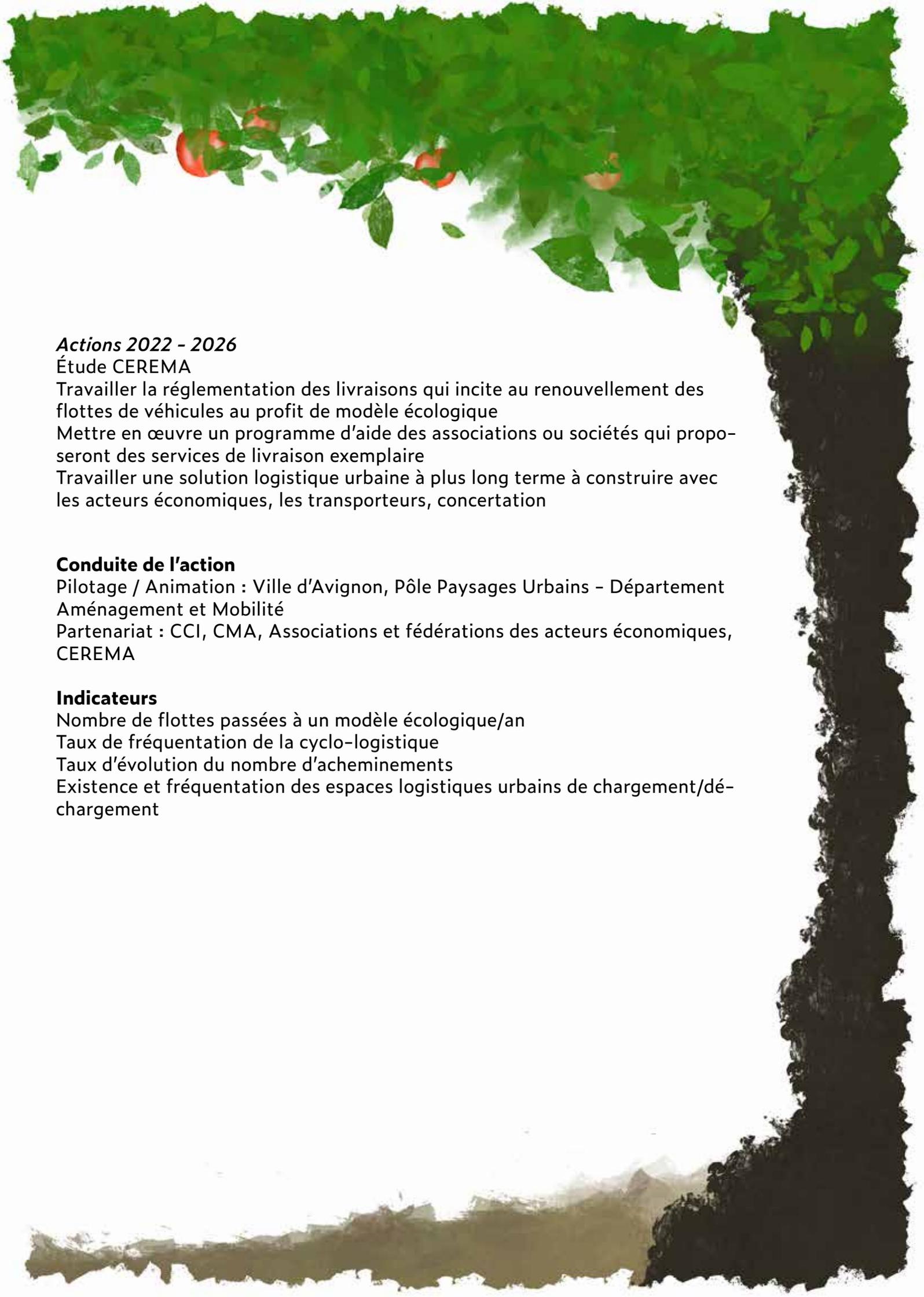
### Objectifs de l'action

L'organisation de la logistique urbaine doit permettre à la collectivité de concilier un double objectif :

1. Garantir le maintien de l'accessibilité aux activités de livraisons, pour permettre le maintien d'activités commerciales voire de production en ville
2. Améliorer l'efficience écologique de la logistique dont l'impact environnemental réel ou ressenti est d'autant plus fort qu'il s'exerce au coeur de la zone dense

Plus précisément, il s'agit de :

- Harmoniser et faire connaître les réglementations de police portant sur la logistique en milieu urbain (arrêtés de voiries, réglementation d'accès...)
- Améliorer l'utilisation des aires de livraison
- Accompagner le développement du transport fluvial et de la Cyclo-logistique
- Favoriser la livraison du dernier kilomètre avec des véhicules peu ou pas polluants, ne pas pénaliser les petits producteurs locaux ainsi que les petits commerçants qui ne pourront pas financer un service de livraison trop onéreux
- Favoriser la création d'un Espace Logistique Urbain, espace de chargement/déchargement, permettant d'acheminer les livraisons de petits colis par véhicules adaptés aux impératifs de l'intra-muros



## **Actions 2022 - 2026**

Étude CEREMA

Travailler la réglementation des livraisons qui incite au renouvellement des flottes de véhicules au profit de modèle écologique

Mettre en œuvre un programme d'aide des associations ou sociétés qui proposeront des services de livraison exemplaire

Travailler une solution logistique urbaine à plus long terme à construire avec les acteurs économiques, les transporteurs, concertation

## **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon, Pôle Paysages Urbains - Département Aménagement et Mobilité

Partenariat : CCI, CMA, Associations et fédérations des acteurs économiques, CEREMA

## **Indicateurs**

Nombre de flottes passées à un modèle écologique/an

Taux de fréquentation de la cyclo-logistique

Taux d'évolution du nombre d'acheminements

Existence et fréquentation des espaces logistiques urbains de chargement/déchargement

# Fiche Action n 11

## Réduire la pollution Lumineuse pour préserver la biodiversité

### Axe 2 : Bien être et cadre de vie de qualité, leviers d'une transition heureuse

#### Orientation 8 : Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies

##### Objectifs de l'action

La connaissance acquise des zones éclairées par l'éclairage public et les études naturalistes de nuit nous permettront de coordonner les futures actions et projets, afin de préserver la biodiversité.

Comment acquérir cette connaissance nocturne ?

Ce plan lumière nocturne consiste à optimiser au strict besoin, voir supprimer les différentes installations (voirie, équipements sportifs, monuments, événementiels) et croiser les différentes trames verte-bleue- corridors écologiques pour définir une trame noire. Acquérir une cartographie nocturne du territoire de la Ville et de son agglomération.

##### Actions 2022 - 2026

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

**2022.** Croisement des études naturalistes et d'éclairage existants.

**2022.** Groupe de travail avec les partenaires de l'éclairage et de l'Energie pour la construction d'une cartographie nocturne.

**2023.** Concertation avec la population et les acteurs économiques et sociaux sur l'application d'une Trame noire.

**2023-2026.** Mise en œuvre des trames noires.

##### Conduite de l'action

Pilotage : Ville d'Avignon (Pôle Paysages Urbains, Aménagement et mobilité, Muséum d'Histoire naturelle- trame noire).

Partenariat : Grand Avignon, fournisseurs d'énergie, CEREMA, les entreprises d'éclairage public.

##### Indicateurs

###### Quantitatif

- Nombre de points lumineux supprimés / secteur / typologie / an
- Nombre trame Verte et bleue impactées par les trames noires.

###### Qualitatif – acceptabilité d'extinction par les habitants et les usagers

- Taux de satisfaction/ typologie-thématique
- Taux insatisfaction- attentes / thématique

# Fiche Action n 12

## Créer une maison de la nature et des Îles sur l'Île de la BARTHELASSE

**Axe 2 : Bien être et cadre de vie de qualité, leviers d'une transition heureuse**

**Orientation 8 : Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies**

### Objectifs de l'action

Il s'agit de la transformation d'un ancien logement de fonction en une Maison de la Nature et des Îles à vocation pédagogique saisonnière (Pâques – Toussaint) de découverte de la nature et de la biodiversité sur l'ensemble du territoire avignonnais:  
Intérêts naturels ( Natura 2000, ZICO, ZNIEFF, Zones humides, Rhône) agricoles et paysagers situés dans le cœur urbain du SCOT.

### Actions 2022 - 2026

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2022 : début mise en œuvre

2023 : finalisation de mise en œuvre prévue : fin 2023

### Conduite de l'action

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon (Pôle Paysages Urbains et Vivre ensemble : Architecture et patrimoine, Aménagement et mobilité , attractivité, Muséum d'Histoire naturelle )

### Indicateurs

#### Quantitatif

Nombre d'heures d'animation par thématique théorique proposées/an

Nombre de familles/d'enfants/scolaires/ périscolaires concernés/semaine/week-end/mois/an

Nombre d'activités/d'animations proposées/mois/ saison/an

Nombre de visiteurs/mois. Saison/an

Nombre exposition/mois/ saison/an

Nombre séminaire /saison/an

Nombre de sortie/mois/saison/an

Nombre de projection/mois /an

Nombre de manifestation/ saison/an

#### Qualitatif

Taux de satisfaction/ typologie- thématique

Taux insatisfaction- attentes / thématique

# Fiche Action n 13

## Déployer des réseaux de chaleur urbains alimentés majoritairement par des énergies renouvelables

### Axe 3 : Les ressources locales, les atouts de demain

#### **Orientation 10 : Amplifier l'usage et la production d'énergies renouvelables**

##### **Objectifs de l'action**

Il existe à Avignon 4 réseaux de chaleur privés alimentant essentiellement des populations fragiles dans les secteurs du NPNRU.

Le contexte est favorable à une intervention des acteurs publics (et privés), pour rapidement engager un renouvellement et un rééquilibrage de ces infrastructures, qui restent totalement d'actualité, du fait du déploiement du NPNRU (démolition logements, calibrage de l'équipement, renouvellement des conventions de gestion...) et du contexte énergétique actuel.

L'intérêt d'un réseau de chaleur est de mutualiser des investissements techniques pour utiliser, de manière efficace et à grande échelle, des énergies renouvelables. C'est un outil de développement de filières énergétiques locales, qui permet une plus grande indépendance énergétique, et une meilleure maîtrise du prix de l'énergie pour, entre autres, contribuer à la lutte contre la précarité énergétique des abonnés.

C'est potentiellement un outil unique dans une politique de transition énergétique d'un territoire : il permet un usage significatif des énergies renouvelables à l'échelle d'un territoire, et de façon majoritaire pour la production de chaleur.

##### **Actions 2022 - 2026**

2022 : réflexion en cours

##### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

A définir selon le positionnement de la Ville

##### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

Partenariat : bailleurs sociaux (VALLIS HABITAT, ERILIA, GRAND DELTA HABITAT), ADEME, REGION, ANRU, AMORCE, GRAND AVIGNON, opérateurs économiques de la gestion de l'énergie,...

##### **Indicateurs**

A définir selon le positionnement de la Ville

# Fiche Action n 14

## Déployer la production d'EnR dans les opérations de construction

### Axe 3 : Les ressources locales, les atouts de demain

#### **Orientation 10 : Amplifier l'usage et la production d'énergies renouvelables**

##### **Objectifs de l'action**

Systématiser l'intégration d'installations de production d'énergies renouvelables à toutes les opérations de construction ou de rénovation de bâtiment.

Définir comment rendre possible cette systématisation : incitation, obligation...

Faciliter via le PLU l'insertion de telles installations : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, hydroélectricité, biomasse, etc.

##### *Actions 2022 - 2026*

Actions en cours

##### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

Partenariat : Grand Avignon, services de l'Etat,...

##### **Indicateurs**

Part annuelle de constructions nouvelles ou de réhabilitations incluant au moins une production d'EnR parmi le nombre total annuel de constructions nouvelles ou de réhabilitations.

# Fiche Action n° 15

## Créer des espaces test de pépinière pour favoriser l'implantation de nouveaux paysans

### Axe 3 : Les ressources locales, les atouts de demain

#### **Orientation 11 : Valoriser et protéger le capital agricole et naturel avignonnais**

##### **Objectifs de l'action**

Face au renouvellement des générations et à la part croissante d'installations hors cadre familial, il est important d'appuyer et soutenir les nouveaux profils dans leur parcours d'installation et de sécuriser les reconversions professionnelles tout en participant au redéploiement d'une agriculture de proximité, créatrice d'emplois ainsi qu'en soutenant le travail collectif et coopératif en agriculture.

Dans le but de faciliter l'installation d'agriculteurs et agricultrices à Avignon, la création d'espaces-test agricoles mis à leur disposition leur permettrait de pouvoir expérimenter leur modèle d'exploitation agricole. Il s'agira de communiquer et sensibiliser les propriétaires publics et privés à l'intérêt de l'outil espace-test dans le contexte périurbain. Est également à l'étude une opportunité pour la Ville de créer une régie municipale agricole. L'idée est également de proposer de nouvelles formes de coopération territoriale ; produire pour la restauration collective ; perpétuer la vocation agricole des fermes existantes ; développer les circuits courts ; attirer de nouveaux agriculteurs.

##### **Actions 2022 - 2026**

##### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2022 : en juin achat de la ferme de Baudoin et lancement des travaux de rénovation + début du processus de sélection de payans candidats  
Finalisation ou mise en œuvre prévue : début 2023

##### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Grand Avignon (dans le cadre du PAT) et Ville d'Avignon  
Partenariat : Grand Avignon, EPF

##### **Indicateurs**

Nombre de porteurs de projets accueillis/an  
Nombre d'installations effectives (long terme)/an  
Fréquentation de l'outil pédagogique/an

# Fiche Action n° 16

## Déployer les grainothèques pour valoriser les semences locales

### Axe 3 : Les ressources locales, les atouts de demain

#### **Orientation 11 : Valoriser et protéger le capital agricole et naturel avignonnais**

##### **Objectifs de l'action**

Mise en place d'une grainothèque afin de créer du lien social et augmenter la diversité végétale en favorisant des essences et espèces locales adaptées à notre climat. Le fonctionnement repose sur des échanges de graines des usagères et usagers, qui prennent un ou plusieurs sachets de graines pour les cultiver chez elles/eux, et mettent dans les casiers un ou plusieurs sachets de semences de leurs récoltes, (même principe que les «boîtes à livres»). Ces semences sont destinées à être cultivées pour avoir des plantes et des fleurs dans son jardin / son balcon / sa terrasse...

Les présentoirs des grainothèques seront progressivement fabriqués, en bois, par la menuiserie municipale. Ils pourraient être disposés au Muséum Requien, dans les mairies de quartiers, dans les bibliothèques, etc.

Pour que la grainothèque contienne des sachets dès son lancement, la Ville a acquis des graines, en gros. Le reconditionnement en sachets individuels entraîne des réunions, ce qui permet de maintenir et créer du lien social.

##### **Actions 2022 - 2026**

2022 : la grainothèque a été lancée au Printemps des parcs

1<sup>ère</sup> grainothèque installée au musée Requien

##### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

##### **Indicateurs**

Nombre de séances et de personnes qui participent à l'ensachage/an

Nombre de sachets en circulation/an

Indice de satisfaction du public

# Fiche Action n 17

## Promouvoir les lieux de partage de services et de matériels entre citoyens

### Axe 3 : Les ressources locales, les atouts de demain

#### **Orientation 13 : Renforcer l'économie circulaire pour bâtir une ville plus solidaire**

##### **Objectifs de l'action**

Promouvoir l'économie collaborative sur le territoire en soutenant les tiers lieux, les plateformes d'échanges et tout autre outil de partage de matériaux, appareils et services entre citoyens. L'objectif est d'encourager à : consommer moins ; augmenter l'utilisation de certains objets qui « dorment » dans nos placards ; faire des économies ; se rendre service entre voisins ; développer le « faire soi-même », tout en créant du lien social.

##### *Actions 2022 - 2026*

2022 : réflexions en cours

##### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

A définir selon le positionnement de la Ville

##### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

Partenariat : Grand Avignon, associations de l'ESS et acteurs de l'économie circulaire avignonnaise

##### **Indicateurs**

Nombre d'utilisateurs de la solution de partage de biens et services

Nombre de biens et services échangés/prêtés / an

Nombre d'achats évités/an

# Fiche Action n° 18

## Elargir le Décret Tertiaire aux bâtiments municipaux de moins de 1 000 m<sup>2</sup>

**Axe 4 : Une collectivité exemplaire, pour un horizon de neutralité carbone**

**Orientation 13 : Des équipements et bâtiments municipaux sobres et efficaces**

### Objectifs de l'action

Le Décret Tertiaire vise les bâtiments tertiaires, qu'ils soient publics ou privés, dont la surface est supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>, et leur impose une obligation d'économies d'énergie en 3 temps :

- 40 % d'économies en 2030
- 50% en 2040
- 60% en 2050

Pour aller plus loin, les bâtiments municipaux de surface inférieure à 1 000 m<sup>2</sup> peuvent également se voir affectés d'objectifs ambitieux, sur la base de la seule ambition de la Ville :

Pour les bâtiments de surface comprise entre 500 et 1 000 m<sup>2</sup> : objectif de -50% en 2040

Pour les bâtiments de surface inférieure à 500 m<sup>2</sup> : objectif de -60% en 2050

### Actions 2022 - 2026

2022-2023 : recensement des bâtiments concernés pour les surfaces > 1 000 m<sup>2</sup>, choix de l'année de référence, identification du chemin restant à parcourir pour atteindre l'objectif, établissement d'un plan d'actions.

2023-2024 : même analyse pour les bâtiments de surface inférieure à 1 000 m<sup>2</sup>.

### Conduite de l'action

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

Partenariat : ADEME, ENEDIS et GRDF,...

### Indicateurs

Gains par rapport à l'année de référence

# Fiche Action n 19

## Réduire l'empreinte numérique de la ville

**Axe 4 : Une collectivité exemplaire, pour un horizon de neutralité carbone**

**Orientation 16 : Rendre les agents municipaux ambassadeurs du climat**

### **Objectifs de l'action**

Mise en place de la Charte transition numérique de la Ville d'Avignon :  
Élaborer une charte de transition numérique selon la Loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France et diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la Commune.

### **Actions 2023 - 2026**

Cette loi s'articule autour de cinq actions :

- Faire prendre conscience de l'impact environnemental du numérique
- Limiter le renouvellement des appareils numériques
- Favoriser des usages numériques écologiquement vertueux
- Promouvoir des datacenters et des réseaux moins énergivores
- Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires

### **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2023 : Etat des lieux

Finalisation ou mise en œuvre prévue : 2026

### **Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon – Département Modernisation

Partenariat : GREEN IT (source infos), l'éveilleur Scop

### **Indicateurs**

Bilan des émissions de co2

% de biens et services numériques écoconçus

# Fiche Action n 20

## Créer un Plan de Mobilité de l'Administration de la Ville (PDM)

**Axe 4 : Une collectivité exemplaire, pour un horizon de neutralité Carbone**

### **Orientation 16 : Rendre les agents Municipaux ambassadeurs du Climat**

Le sentiment d'absence de choix et la rapidité détermine actuellement le mode de déplacement. Il repose aujourd'hui très largement sur la voiture, y compris sur les courtes et moyennes distances : elle représente 67 % des déplacements dont 46 % l'utilisent en solo.

Cela peut s'expliquer par sa facilité actuelle d'utilisation, l'absence de contrainte exprimée pour stationner, mais aussi par la mauvaise desserte du lieu de résidence par les réseaux de transport en commun ainsi que des horaires inadaptés.

Les principales contraintes des utilisateurs de la voiture sont le coût du carburant, les embouteillages et les problématiques de stationnement.

#### **Objectifs du Plan de Mobilité**

Les enjeux liés au PDM concernent la santé/environnement avec le dépassement des normes sur la qualité de l'air sur l'agglomération d'Avignon, l'énergie et le climat avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au fonctionnement de la collectivité ou encore l'économie avec le renchérissement inéluctable du coût des énergies fossiles.

L'objectif d'un PDM est de promouvoir les solutions alternatives à la voiture individuelle et plus largement aux déplacements motorisés lors des déplacements domicile/travail des agents et de limiter les besoins de déplacements liés à l'activité professionnelle.



*Actions 2022 - 2026*

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

T4 2022-T1 2023 : Diagnostic, enquête mobilité agents

2023 : élaboration PdM

**Conduite de l'action**

Pilotage / Animation : Ville d'Avignon

Partenariat : Grand Avignon, ADEME.....

**Indicateurs :**

Enquête mobilité annuelle permettant de réajuster les parts modales déplacement pendulaires/déplacements professionnels

Taux utilisation flotte vélo en pool

Taux utilisation flotte véhicule en pool

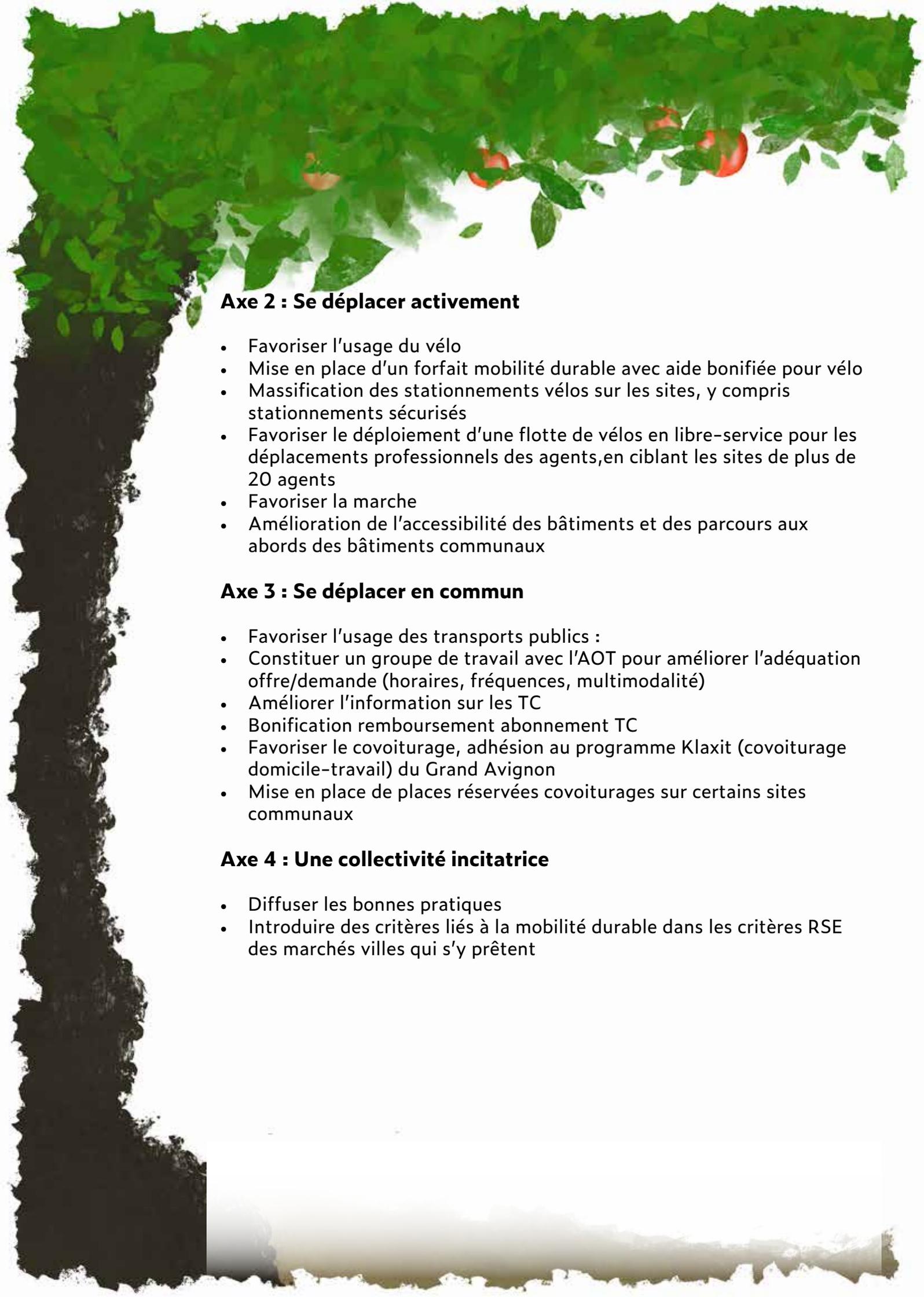
Nombre d'abonnements transports en commun remboursés

Nombre forfaits mobilité durable orienté vélo

**Axe 1 : Se déplacer intelligemment**

Globalement :

- Réaliser diagnostic des mobilités
- Favoriser le télétravail
- Identifier tous les sites supérieurs à 20 agents, et systématiquement aux abords des zones de travaux de longue durée (tramway 2...)
- Création d'une fiche d'accessibilité pour chaque site, donnant à voir l'accessibilité de chaque site en mobilité alternatives à la voiture individuelle (transport en commun, vélo, marche, covoiturage...) - support physique et numérique
- Créer une rubrique Déplacement/Mobilité sur l'intranet, dédiée aux déplacements pendulaires et professionnels.



## **Axe 2 : Se déplacer activement**

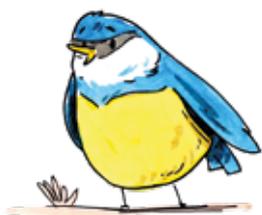
- Favoriser l'usage du vélo
- Mise en place d'un forfait mobilité durable avec aide bonifiée pour vélo
- Massification des stationnements vélos sur les sites, y compris stationnements sécurisés
- Favoriser le déploiement d'une flotte de vélos en libre-service pour les déplacements professionnels des agents, en ciblant les sites de plus de 20 agents
- Favoriser la marche
- Amélioration de l'accessibilité des bâtiments et des parcours aux abords des bâtiments communaux

## **Axe 3 : Se déplacer en commun**

- Favoriser l'usage des transports publics :
- Constituer un groupe de travail avec l'AOT pour améliorer l'adéquation offre/demande (horaires, fréquences, multimodalité)
- Améliorer l'information sur les TC
- Bonification remboursement abonnement TC
- Favoriser le covoiturage, adhésion au programme Klaxit (covoiturage domicile-travail) du Grand Avignon
- Mise en place de places réservées covoiturages sur certains sites communaux

## **Axe 4 : Une collectivité incitatrice**

- Diffuser les bonnes pratiques
- Introduire des critères liés à la mobilité durable dans les critères RSE des marchés villes qui s'y prêtent



**AVIGNON**  
PLAN CLIMAT

